

REUNION DU 13 MAI 2016

L'an deux mille seize, le treize mai à vingt heure trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : *Le 29 avril 2016*

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, Mme ALLARD, Mme BERNIER, M. BOURGEOU, Mme PLANCHENAU, M. BEDOUT, Mme BRUNET, Mme PITON, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Absents excusés : M. BARBOT Pierrick, M. FREULON

Secrétaire de séance : Mme BERNIER

Intervention de l'association « Solidarité Migrants d'une rive à l'autre »

Mme DESLANDES Mireille Présidente, accompagnée de Mme FERRON, M. GLEDEL et M. PLEURMEAU, présentent au Conseil, la composition de l'Association dont le siège social est à la Mairie, l'historique et l'objet de l'Association.

L'Association recherche un logement pour une période de 3 mois, de Juin à Août 2016 pour une famille Tchéchène.

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

- BUREAU DES MAIRES

M. Le Maire donne un compte rendu de la réunion du 7 avril

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. Le Maire donne un compte rendu des réunions du 11 et 21 avril

- COMMUNE NOUVELLE

L'ensemble des élus des communes de la Communauté de Communes du haut-Anjou étaient invités à participer à l'intervention de M. Vincent AUBELLE le 3 mai 2016.

Un travail a été effectué depuis le mois de septembre 2015. Une seule hypothèse a été retenue, celle de la constitution d'une commune nouvelle à l'échelle de la totalité du périmètre de la Communauté de communes. La décision devra être prise à l'unanimité des communes concernées, les Conseils Municipaux auront à se prononcer le mardi 14 juin à 20h30.

Après débat : - sur l'étude menée par M. AUBELLE,

- sur les scénarios possibles : La Commune reste seule, La Commune s'associe à d'autres communes pour créer une commune nouvelle.

- sur la contrainte financière : - la dotation d'intercommunalité ne continuera pas d'être concernée par la contribution au redressement des finances publiques si et seulement si la commune nouvelle est créée à l'échelle de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

- sur les compétences inconnues aujourd'hui de la nouvelle Communauté de

Communes.

- sur la charte qui doit correspondre à la déclinaison du projet.

7 Conseillers sont favorables à une Commune Nouvelle à l'échelle de la totalité du périmètre de la Communauté de communes.

Un document de communication sur le projet de Commune nouvelle sera distribué dans tous les foyers de la Communauté de Communes du Haut-Anjou.

B - COMMUNE

1. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

- 1^{er} Marché

Mme FOUCHER Maire Adjoint fait le bilan du 1^{er} marché

- La Lettre de Juvardail

Mme FOUCHER Maire Adjoint rappelle les règles

- **Association « Solidarité Migrants d'une rive à l'autre » La Lettre de Juvardail**

Madame FOUCHER Maire Adjoint rappelle au Conseil Municipal que l'Association « Solidarité Migrants d'une rive à l'autre » représentée par Mme DESLANDES Mireille, Présidente, recherche un logement pour une famille tchétchène pour la période du 1er juin au 31 août 2016.

Le Conseil Municipal, considérant que le logement sis 9, Place de la Mairie est libre,

DECIDE de mettre gracieusement à disposition de l'Association « Solidarité Migrants d'une rive à l'autre » représentée par Mme DESLANDES Mireille Présidente, à compter du 1er juin 2016 et jusqu'au 31 août 2016, le logement sis 9, Place de la Mairie.

Il appartient à l'Association de souscrire les contrats d'abonnements nécessaires (branchements d'eau, d'électricité et des services du téléphone) et de payer en conséquence les consommations ou communications correspondantes et de contracter une assurance contre l'incendie, tous dommages et risques locatifs.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire ou à un des adjoints pour signer la convention d'occupation précaire du logement 9 Place de la Mairie à conclure avec l'Association « Solidarité Migrants d'une rive à l'autre » représentée par Mme DESLANDES Mireille, Présidente.

2. PATRIMOINE BATI ET URBANISME

- **REVISION P. L. U.**

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 26 avril.

Les secteurs d'urbanisation future sont pour l'instant en zone 2AU, donc non urbanisables dès l'approbation de la révision du P.LU. Plusieurs secteurs pourront être classés en zone 1AUh, La Chaperonnière, La Vieille Cure et les Noirettes si la station d'épuration est en capacité de recevoir de nouveaux affluents. Les zones 1AUy vont être réduites.

3. PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT

- **Stationnement Grande rue**

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint informe le Conseil que le stationnement de tous les véhicules sera interdit en bordure et sur la chaussée des deux côtés de la Grande Rue, sur la section comprise de la Place des Amandiers à la rue de l'Hormeau, sauf VL sur emplacements devant le n° 1 de la Grande Rue, par arrêté du Maire.

4. VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION

- **Rencontre avec les jeunes**

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil que la Commission organise une rencontre avec les jeunes de la commune nés entre 2002 et 2006 le 4 juin à 11h30.

DÉLIBÉRATIONS :

5. MISSION D'ETUDES PREALABLES EN ASSAINISSEMENT

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il convient de constituer une commission d'appel d'offres pour le marché en procédure adaptée pour les travaux D'ETUDES PREALABLES EN ASSAINISSEMENT, étude diagnostique réseaux-station d'épuration, schéma directeur d'assainissement.

Le Conseil Municipal désigne les délégués à la Commission d'Appel d'Offres, sont nommés :

Président : M. FOULONNEAU Dominique, 3ème Adjoint

Titulaires : Mme PITON Marylaine, Conseillère Municipale, Mme BERNIER Patricia, Conseillère Municipale, M. BARBOT Pierrick, Conseiller Municipal

Suppléants : M. BOURGEOU Philippe, Conseiller Municipal, M. FREULON Arnaud, Conseiller Municipal, M. BARBOT Henri, Maire

6. LOTISSEMENT POITEVINIERE Lot n° 7 Vente à un bailleur social

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint rappelle que la commune est propriétaire dans le lotissement communal « Quartier de La Poitevineière » du lot n° 7 d'une superficie de 353 m², pour laquelle un permis de lotir a été obtenu.

Il précise que deux bailleurs sociaux, Maine-et-Loire Habitat et Podeliha ont déposé une offre d'achat pour cette parcelle et présente un tableau comparatif des offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre le lot n° 7 du dit lotissement, d'une contenance de 353 m², à Maine-et-Loire Habitat Office Public de l'Habitat 11, rue du Clon 49001 ANGERS au prix de 14 000 € H.T...

7. TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES Augmentation des Tarifs

Monsieur LETHIELLEUX Maire Adjoint, rappelle au Conseil Municipal que les temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent le, lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.

Au vu de l'augmentation des charges, la Commission « Vivre ensemble, la solidarité l'intergénérationnel et la communication » propose une révision des tarifs à compter de l'année scolaire 2016-2017.

Après, en avoir délibéré, le Conseil Municipal, FIXE les tarifs des temps d'activités périscolaires ci-dessous :

Quotients	Coût de la semaine réservation à l'année	Coût de la semaine réservation à la période
Q1	1,15 € soit 41.40 €/année	1,45 € soit 52.20 €/année
Q2	1,55 € soit 55.80 €/année	1,95 € soit 70.20 €/année
Q3	1,85 € soit 66.60 €/année	2,25 € soit 81.00 €/année

Ces tarifs rentreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2016.

8. S.I.E.M.L. Lanterne rue des Ecoles

VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en date du 10 novembre 2015 décidant les conditions de mise en place d'un fonds de concours,

La Commune de Juvardeil décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

P170-16-19 « Chemin des Ecoles – Remplacement vasque cassée lanterne style n° 97 »

- Montant de la dépense : 409.74 euros HT
- Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 307.31 euros HT

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEMML le 10 novembre 2015.

9. CONVENTION ENTRE LE CENTRE DE GESTION ET LA COMMUNE

Monsieur Le Maire informe le Conseil que conformément à l'article 24 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les Centres de Gestion apportent leurs concours aux régimes de retraite pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite.

Il expose que au regard des droits informatique et liberté et d'une réponse de la C.N.I.L, la transmission d'informations contenues dans les dossiers individuels des agents ne peut se faire sans que la collectivité en ait au préalable donné expressément l'instruction au Centre de Gestion et qu'elle en ait également informé l'agent.

Il dépose sur le bureau la convention devant intervenir entre le Centre de Gestion de Maine et Loire et la commune, pour intervenir pour son compte, auprès de la CNRACL.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, AUTORISE M le Maire ou un des Adjointes à signer la convention.

10. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- **4, rue du Port Joret section D n° 352**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section D n° 352 sise 4, rue du Port-Joret.

- **Rue neuve parcelle section E n° 837**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 837 sise rue Neuve.

- **5, rue du Port-Joret section E n° 134**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 134 sise 5, rue du Port-Joert.

11. PREFECTURE REGLEMENT PARTICULIER DE POLICE DE LA NAVIGATION SUR LES RIVIERES DU BASSIN DE LA MAINE

Après avoir demandé l'avis de la Maison de la Rivière, le Conseil Municipal n'a aucune observation à apporter sur le projet de règlement particulier de police de la navigation sur les rivières du bassin de la Maine.

INFORMATIONS :

12. PLANTATION DE 10 CERISIERS AU BOIS DU LATTAY le 9 avril

Monsieur Le Maire donne un compte rendu de l'opération

13. SICTOM LOIR ET SARTHE

Monsieur le Maire donne un compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 avril

14. LES RESTAURANTS DU CŒUR Jardin route de Cheffes rencontre le 18 avril

Monsieur le Maire donne un compte rendu de sa rencontre avec M. Gilles FUSIL, responsable du centre

15. L'IVRE DE LECTURES

Madame BRUNET donne un compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

16. SOLIPASS

Madame PITON donne un compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 avril 2016.

17. COLLECTIF SANS NOM

Madame ALLARD donne un compte rendu de La réunion du 4 mai 2016.